

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 28 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi vingt-huit mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BONNAFOUS Catherine, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SERANDOUR Cyril, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mardi 22 mars 2022

Affichage :

Du mercredi 30 mars
au lundi 30 mai 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Procurations de vote et mandataires : Mme BOULEAU Jocelyne ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M.PIERRE Frédéric ayant donné pouvoir à Mme MAHEO Aude, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël

Absent : M,SIMON Didier

Mme Carine THERAUD est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 22 mars 2022) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

25-2022 - Affectation des résultats 2021

Elu référent : V. Pointier

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-12
Vu l'avis favorable de la commission Ressources et vie économique du 21 mars 2022,

Considérant que les comptes administratifs ont été préalablement adoptés par le Conseil municipal,
Considérant que l'excédent de fonctionnement du budget construction de la MAPA doit couvrir le déficit d'investissement,

Considérant que le déficit de fonctionnement du budget ZA4 de l'année N-1 doit être repris en dépense de fonctionnement de l'année N et que le déficit d'investissement ne peut être repris qu'en investissement de l'exercice suivant,

Considérant que l'excédent de fonctionnement et le déficit d'investissement du budget ZAC de la Vigne de l'année N-1 doivent être respectivement repris en dépense de fonctionnement et en dépense d'investissement de l'année N,

Après débat et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal constate et affecte définitivement les résultats des comptes administratifs 2021 de la manière suivante :

COMMUNE

Sections	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N	Solde N
Résultat n-1 reporté sur l'année N			300 000,00	300 000,00		3 170 886,71	3 170 886,71
Opérations de l'exercice N	6 990 334,90	8 084 692,96	1 094 358,06	2 445 309,68	1 779 596,16	-665 713,52	
Totaux à affecter ou reporter (1)	6 990 334,90	8 384 692,96	1 394 358,06	2 445 309,68	4 950 482,87	2 505 173,19	
Reste à réaliser N (2)				442 087,98	54 044,57	-442 087,98	

Report du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2021
Budget 2022

		Définitif
Résultat de fonctionnement reporté	R/002	300 000,00
Résultat de fonctionnement affecté en investissement	R/1068	1 094 358,06
Résultat d'investissement reporté en investissement	R/001	2 505 173,19

ZAC DE LA VIGNE

Sections	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N	Solde N
Résultat n-1 reporté sur l'année N		0,00	5 073 384,87	5 073 384,87	3 105 844,78	0,00	-3 105 844,78
Opérations de l'exercice N	3 583 073,26	3 585 905,98	2 832,72	3 544 190,47	3 144 727,57	-399 462,90	
Totaux (1)	3 583 073,26	8 659 290,85	5 076 217,59	6 650 035,25	3 144 727,57	-3 505 307,68	

Report du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2021
Budget 2022

		Définitif
Résultat de fonctionnement reporté en fonctionnement	R/002	5 076 217,59
Résultat d'investissement reporté en investissement	D/001	-3 505 307,68

ZA4

Sections	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N
Résultat n-1 reporté sur l'année N	102 075,52		-102 075,52	41,82	0,00	-41,82
Opérations de l'exercice N	41,83	41,83	0,00	41,83	41,83	0,00
Totaux (1)	102 117,35	41,83	-102 075,52	83,65	41,83	-41,82

Report du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2021
 Budget 2022

		Définitif
Résultat de fonctionnement reporté en fonctionnement	D/002	-102 075,52
Résultat d'investissement reporté en investissement	D/001	-41,82

CONSTRUCTION DE LA MAPA

Sections	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N
Résultat n-1 reporté sur l'année N			0,00	145 035,37		-145 035,37
Opérations de l'exercice N	11 752,81	111 063,00	99 310,19	95 169,97	98 683,89	3 513,92
Totaux (1)	11 752,81	111 063,00	99 310,19	240 205,34	98 683,89	-141 521,45

Report du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2021
 Budget 2022

		Définitif
Résultat de fonctionnement affecté en investissement	R/1068	99 310,19
Résultat d'investissement reporté en investissement	D/001	- 141 521,45



Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE

Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le

ID : 035-213503345-20220328-D252022-DE